

République Française  
Département Eure-et-Loir  
Commune de Francourville

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2024

Référence
2024-16

Objet de la délibération
TARIF SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE REUNION

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Date de la convocation
14/03/2024

Date d'affichage
14/03/2024

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture d'Eure-et-Loir  
Le : 22/03/2024

Et

Publication ou notification du :



L' an 2024 et le 21 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de MOULIN Eric, Maire

**Présents** : M. MOULIN Eric, Maire, Mmes : CASSINA Guillemette, DUMENY Edwige, LETARTRE Isabelle, ROUSSEAU Anita, MM : ALIJEVIC Bésim, BEALAY Arnaud, DUVAL Gilles, GENET Xavier, MEDIOUNA Adil, THIEBAULT Alain  
**Excusé(s)** ayant donné procuration : M. DE PARSCAU Loïc à Mme LETARTRE Isabelle  
**Excusé(s)** : Mmes : BEZAULT Laura, THIROUIN Severine

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BEALAY Arnaud

**Objet de la délibération** : TARIF SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE REUNION

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité, à compter dès réservations du 1er avril 2024, d'adopter les tarifs suivants pour la location de la salle polyvalente, à savoir :

**Pour toute location :**

**Caution pour réservation location**.....500.00 €  
**Chèque pour ménage**..... 100.00 €  
**Caution pour réservation location avec écran (sans vidéo projecteur)**..... 600.00 €

**Pour les Francourvillois : particuliers et associations**

Du samedi 9 h au dimanche 9 h - -----220.00 €  
Vaisselle - ----- 50.00 €  
Du samedi 9 h au dimanche 18 h - ----- 360.00 €  
Du vendredi 18h au samedi 9h-----110.00 €  
Location avec écran (sans vidéo projecteur).....20.00 €

**Pour les personnes non domiciliées sur la commune :**

Du samedi 9 h au dimanche 9 h - -----500.00 €  
Vaisselle - -----100.00 €  
Du samedi 9 h au dimanche 18 h -----780.00 €  
Du vendredi 18 h au samedi 9 h..... 110.00 €  
Vaisselle - -----100.00 €  
Location avec écran (sans vidéo projecteur)..... 40.00 €

**Pour les associations extérieures :** 130.00 €  
Location avec écran (sans vidéo projecteur) 20.00 €

**Tarif petite salle communale**

location 25.00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente  
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 22/03/2024

Le Maire

Eric MOULIN

